

COMPTE RENDU INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2014 SUITE À ÉLECTION MUNICIPALE DU 30 MARS 2014

Nos réf : HB/DB/MCR

Présents : TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC-GROSCLAUDE Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, KNEPPERT Pierre, MÉRAUX Jocelyne, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MAKSOUË Mourad, MORENO Christine.

Ordre du jour :

I – Installation du nouveau Conseil Municipal

Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire sortant, déclare la séance ouverte ; les membres du Conseil Municipal prennent place suivant l'ordre de la liste, Désigne un secrétaire : **Monsieur Alpay GORGULU** (le plus jeune des membres).

II – Élection du Maire

Monsieur Pierre KNEPPERT, doyen du Conseil, préside l'assemblée (Article L2122-8 du CGCT) ; procède à l'appel nominal des membres ; constate le quorum (Article L2121-17 du CGCT) ; invite à procéder à l'élection du Maire (Articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT) ; deux assesseurs sont désignés pour le déroulement du vote ; Dépouillement : **Madame GROSJEAN Aline, Madame MÉRAUX Jocelyne.**

Nombre de votants : 27

Bulletins blancs et nuls : 6

Suffrages exprimés : 21

Madame Agnès TRAVERSIER a obtenu 21 voix.

Monsieur Pierre KNEPPERT déclare **Madame Agnès TRAVERSIER** Maire élu à la majorité des voix, et cède sa place.

III – Détermination du nombre d'Adjoints (Articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT)

Le Conseil Municipal décide du nombre d'Adjoints : 5

III – Élection des Adjoints (Articles L2122-4 et L2122-7-2 du CGCT)

Une seule liste est proposée : celle de **Jean-Claude GIRARD**.

Vote :

Nombre de votants : 27

Bulletins blancs et nuls : 6

Suffrages exprimés : 21

La liste de Monsieur Jean-Claude GIRARD a obtenu 21 voix.

La proclamation des résultats est affichée en Mairie.

Madame Agnès TRAVERSIER :

« La confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant votre maire me place, désormais, face à une grande responsabilité vis-à-vis de nos concitoyens.

En m'appuyant sur une équipe enthousiaste où l'expérience et la jeunesse sont représentées, je veux renouveler mon engagement pour Bavans.

Au-delà de toutes les différences : d'âge, de quartiers, de catégories sociales, au-delà des clivages politiques, je m'engage à servir notre village avec honnêteté et efficacité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants.

Pour cela, j'ai besoin de toutes et de tous, de toutes les bonnes volontés et de toutes les énergies.

L'élection d'un nouveau maire et de son équipe n'est pas un aboutissement, c'est au contraire un point de départ pour la réalisation du projet pour lequel nous avons été élus.

Je vous remercie et vous invite à partager le verre de l'amitié. »

Prochains Conseils Municipaux :

- le 16 avril 2014 à 20h,
- le 24 avril 2014 à 20h.

Monsieur Pierre KNEPERT :

« Madame le Maire, Mesdames Messieurs les élus,

On ne quitte pas une fonction que l'on a choisie et dans laquelle on s'est investi sans en éprouver du regret ou ressentir de la tristesse.

Qui plus est quand on a eu la chance de travailler avec des collaborateurs, toujours prêts à faire aboutir les projets de la commune. Sans eux, mon équipe et moi-même aurions eu du mal à concrétiser les réalisations de notre mandature.

Le scrutin des municipales du 30 mars a donné la majorité à la liste «100% Bavans» conduite par Madame TRAVERSIER. Nous respectons ce vote démocratique et souhaitons que la nouvelle équipe mise en place ce soir agisse en laissant de côté toute inimitié. L'intérêt collectif passe avant toute autre considération. C'est la défense de l'intérêt public qui doit guider l'action du Maire.

Pour notre part, nous jouerons pleinement notre rôle dans l'opposition, c'est dire : de vigilance sur la politique que vous conduirez, de participation et de proposition dans les Commissions, et d'information des Bavonais.

Notre vigilance sera particulièrement accrue en ce début de mandat, notamment vis-à-vis des personnels encadrants, qui ont mis en place les nouvelles organisations des services.

Nous souhaitons à Madame le Maire et à son équipe de travailler pour le bien de tous les Bavonais.

Merci de votre attention. »

Séance levée à 19h50 heures.